



Le FMI prépare l'opinion publique aux « réformes »

mardi 20 mars 2018, par [Bariaud](#)

RETRAITÉS, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

LE FMI PRÉPARE L'OPINION PUBLIQUE AUX « RÉFORMES »

Une petite musique se fait entendre : les retraités s'en tirent bien, au détriment des jeunes.

La directrice du FMI, Christine Lagarde, a écrit : « Un rêve différé : inégalités et pauvreté intergénérationnelles en Europe ». Elle prépare en cela le terrain à la « réforme systémique » de Macron concernant les régimes de retraite.

Elle écrit vers la fin qu'il ne s'agit pas de dresser une classe d'âge contre une autre ; ce que contredit tout son texte.

Elle reconnaît que « la population en âge de travailler, et plus particulièrement la jeunesse, est laissée pour compte. Aujourd'hui, près d'un jeune Européen sur cinq est toujours à la recherche d'un emploi. Les revenus de nombreux jeunes ont reculé après la crise de 2007 à cause du chômage. Ils ont retrouvé leur niveau précédent depuis, mais n'ont pas augmenté. Les personnes âgées de 65 ans et plus ont quant à elles enregistré une hausse de 10 % de leurs revenus car les retraités sont mieux protégés ». Da a-t-elle vu ces 10 % ?

Elle prend argument pour la démonstration du chômage plus important des 18-24 ans comparé aux 25-64 ans. Oublierait-elle que toutes les « réformes » impulsées par le FMI obligent à travailler plus longtemps ?

Mme Lagarde a trouvé « les réformes de la sécurité sociale des jeunes aggravées depuis la crise de 2007, c'est une protection sociale dégradée (...) traduite par une diminution des prestations sociales. Alors pensions, qui parfois ont été leur ultime ou leur dernière ressource...»

Les dispositifs tels que les emplois et la sécurité sociale ont aidé des millions de personnes avant et après la crise. En Europe, les personnes âgées ont été relativement bien protégées, et cela doit être entendu comme tel.

Les retraités grecs apprécieront, qui ont vu leurs pensions diminuer de 60 % en moyenne après douze « réformes ». Déjà, en France, les pensions sont bloquées depuis bientôt 4 ans, la CSG augmente de 26 % au regard du pourcentage de base...

Elle vante « qu'en Allemagne, la réglementation flexible en matière d'emploi a permis aux jeunes de conserver leur emploi (...) »

Les travailleurs allemands, jeunes ou non, entre emplois sous payés à temps partiel imposé et allocations chômage soumises à des conditions cruelles peuvent témoigner de cette flexibilité.

Elle voit au Portugal (...) « une loi premier emploi avec garanties de continuité de sécurité sociale pendant deux ans. Le chômage des jeunes n'en demeure pas moins élevé, mais c'est un peu dans la bonne direction. Pour créer des emplois et inciter à travailler, les autorités peuvent réduire les cotisations sociales et les impôts sur les deux salaires. » Nous y sommes !

En phase avec la nouvelle « rupture conventionnelle collective »

de Macron qui permet des licenciements massifs dans une entreprise florissante, le fait dit aux gouvernements européens : « C'est européen qu'il faut agir car comme le dit l'adage, c'est quand le soleil brille qu'il faut réparer le bateau. Alors que la croissance mondiale se réveille et que l'Europe connaît une reprise, nous avons la possibilité de prendre des mesures efficaces qui seraient responsables en d'autres circonstances ».

Les travailleurs-actifs, jeunes ou non, les retraités, ne vont pas accepter ces mesures d'urgence.

Déjà, dans l'unité présentée des 8 organisations, nous allons dans la rue le 15 mars pour dire NON à l'augmentation de la CSG, pour la revivification des pensions, ... Et le 22 avec les fonctionnaires, les chercheurs, pour bloquer les contre-réformes.

Philippe Bouyris CE de l'IFR
<http://www.ief.org/external/france/np/ftag/2018/01/24/IEF.htm>. Tout ce qui est en italique est extrait du document.

→ Pénurie de 6,8% à 8,5% pour le montant des retraités au 1^{er} janvier 2018.

Une petite musique se fait entendre : les retraités·es s'en tirent bien, au détriment des jeunes.

La directrice du FMI, Christine Lagarde, a écrit « Un rêve différé : inégalités et pauvreté intergénérationnelles en Europe » [1]. Elle prépare en cela le terrain à la « réforme systémique » de Macron concernant les régimes de retraite.

Elle écrit vers la fin qu'il ne s'agit pas de dresser une classe d'âge contre une autre ; ce que contredit tout son texte.

Elle reconnaît que « la population en âge de travailler, et plus particulièrement la jeunesse, est laissée pour compte. Aujourd'hui, près d'un jeune Européen sur cinq est toujours à la recherche d'un emploi. Les revenus de nombreux jeunes ont reculé après la crise de 2007 à cause du chômage. Ils ont retrouvé leur niveau précédent depuis, mais n'ont pas augmenté. Les personnes âgées de 65 ans et plus ont quant à elles enregistré une hausse de 10 % de leurs revenus car les retraités sont mieux protégés ».

Où a-t-elle vu ces 10 % ?

Elle prend argument pour sa démonstration du chômage plus important des 18-24 ans comparé aux 25-64 ans. Oublierait-elle que toutes les « réformes » impulsées par le FMI obligent à travailler plus longtemps ?

Mme Lagarde a trouvé « les causes de la pauvreté relative des jeunes aggravée depuis la crise de 2007, c'est une protection sociale inadaptée (...) traduite par une diminution des prestations sociales hors pension, qui parfois ont été trop ciblées ou non indexées sur l'inflation. Les dispositifs tels que les retraites et la sécurité sociale ont aidé des millions de personnes avant et après la crise. En Europe, les personnes âgées ont été relativement bien protégées, et cela doit bien entendu continuer (sic). »

Les retraité·es grecs apprécieront, qui ont vu leurs pensions diminuer de 60 % en moyenne après douze « réformes ». Déjà, en France, les pensions sont bloquées depuis bientôt 4 ans, la CSG augmente de 26 % au regard du pourcentage de base [2]...

Elle vante « qu'en Allemagne, la réglementation flexible en matière d'emploi a permis aux jeunes de conserver leur emploi (...). »

Les travailleur·euses allemands, jeunes ou non, entre emplois sous payés à temps partiel imposé et allocations chômage soumises à des conditions cruelles peuvent témoigner de cette flexibilité.

Elle voit au Portugal (...) « que les premiers emplois sont exonérés de cotisations de sécurité sociale pendant trois ans. Le chômage des jeunes n'en demeure pas moins élevé, mais c'est un pas dans la bonne direction. Pour créer des emplois et inciter à travailler, les autorités peuvent réduire les cotisations sociales et les impôts sur les bas salaires. »

Nous y sommes !

En phase avec la nouvelle « rupture conventionnelle collective » de Macron qui permet des licenciements massifs dans une entreprise florissante, le FMI dit aux gouvernements européens : « c'est maintenant qu'il faut agir car comme le dit l'adage, c'est quand le soleil brille qu'il faut réparer la toiture. Alors que la croissance mondiale se raffermi et que l'Europe connaît une reprise, nous avons la possibilité de prendre des mesures difficiles qui seraient impossibles en d'autres circonstances ».

Les travailleur·euses actif·ves, jeunes ou non, les retraité·es, ne vont pas accepter ces mesures difficiles. Déjà, dans l'unité préservée des 9 organisations, nous étions dans la rue le 15 mars pour dire NON à l'augmentation de la CSG, pour la revalorisation des pensions, ... et le 22 avec les fonctionnaires, les cheminot·es, pour bloquer les contre-réformes.

Notes

[1] <http://www.imf.org/external/french/np/blog/2018/012418f.htm>. Tout ce qui est en italique est extrait du document.

[2] passage de 6,6% à 8,3% pour la majorité des retraités au 1er janvier 2018.